

AIEST

# Bulletin



LETTRE DU PRÉSIDENT

NUMÉRO 652  
DEUXIÈME TRIMESTRE - 2016

MATTHEW D. LOEB



@matthewloeb

## La clef de la victoire : faire sortir le vote

*Ces derniers mois, nous avons été submergés par des reportages sur la politique des primaires présidentielles aux États-Unis. Tout au long du processus, nous avons pu entendre des rhétoriques prônant la division. Mais le temps arrivera bientôt où nous devons nous unir derrière un candidat qui permettra d'améliorer le niveau de vie de nos membres et celui des travailleurs en général.*

**I**l nous faut quelqu'un qui fera battre en retraite tous ces ennemis qui ont déjà causé tant de torts aux travailleurs. Les démocrates ont nommé leur candidat et l'objectif sera de mettre en échec le candidat républicain, Donald Trump.

On peut comprendre que les travailleurs soient choqués par la politique courante et tous ces blocages à Washington D.C., mais nous ne devons pas laisser des électeurs mécontents donner leur appui à quelqu'un qui fera encore plus de dégâts. Trump a eu recours à la bigoterie, il a incité à la violence et il a utilisé la peur et l'insécurité pour attirer des partisans dans son camp. Il a démontré, à répétition, une attitude dégradante envers les femmes. En fin de compte, il est évident qu'il ne soutiendra pas les meilleurs intérêts des travailleurs. Il suffit d'écouter ce qu'il dit. Il favorise des lois, soi-disant pour le « droit au travail », élaborées pour miner et affaiblir les syndicats. Et, il affirme d'une façon totalement abusive que les travailleurs américains sont trop payés ! On peut donc prévoir avec Trump une éventuelle descente aux enfers. Les travailleurs, syndiqués ou non, doivent pouvoir démasquer cette rhétorique insensée ayant pour but de diminuer leurs propres intérêts et au premier chef, leur porte-monnaie. Ne vous trompez pas, Donald Trump est mal outillé, il est inexpérimenté, il divise et il est dangereux pour les travailleurs.

Nous devons nous efforcer de faire élire un président qui a en tête les intérêts des familles de travailleurs. Hillary Clinton sait très bien que les syndicats et une juste représentation au moyen de la négociation collective font partie de la solution aux malheurs économiques de ce pays. Elle est expérimentée et suffisamment brave pour diriger le monde avec cette dignité et cette force dont nous serons fiers. Nous jouissons d'une position favorable pour y arriver, mais nous devons faire attention et lutter contre l'apathie. La participation au vote sera la clef de la victoire. Je vous demande à vous, les membres, de faire sortir le vote. Exercer votre droit de décider de votre propre avenir, voilà la bonne façon de vous faire entendre. Veuillez, s'il vous plaît, prêter main-forte aux travailleurs et à leurs familles en incitant ceux qui partagent vos intérêts à voter, à utiliser le processus démocratique pour déterminer leur avenir.

Regretter de ne pas avoir fait davantage n'est pas une option, regardons en avant avec espoir et agissons maintenant pour un avenir meilleur. ■



## JOURNÉE NATIONALE DU LOBBYISME

Le 19 avril dernier, treize représentants de l'Internationale et des sections locales de l'AIEST à travers le Canada ont participé à la Journée nationale du lobbyisme organisée par le Congrès du travail du Canada. Ce fut une très grande journée pour le monde du travail avec plus de 286 lobbyistes en provenance des syndicats qui ont rencontré 134 membres du Parlement et quelques sénateurs. Les lobbyistes se sont concentrés sur trois enjeux identifiés par le CTC : la réforme du régime de pension du Canada, l'opposition à l'Accord Trans-Pacifique et l'appui à un bannissement total de l'amiante. La journée s'est terminée avec une réception sur la colline parlementaire où nous avons eu la chance de rencontrer plus de 50 politiciens de même que le premier ministre Justin Trudeau. ■

(Photo) L'agent d'affaires de la section locale 891 Phil Klapwyk, le représentant international Barney Haines, le représentant québécois de la section locale 667 Christian Lemay, la représentante internationale Krista Hurdon, l'agent d'affaires de la section locale 856 Robert Rowan, le représentant international Jason Vergnano, l'agent d'affaires de la section locale 514 Michel Charron, le président du CTC Hassan Yussuff, le vice-président international/président de la section locale 212 Damian Petti, le vice-président international John Lewis, la représentante internationale Julia Neville, le secrétaire trésorier de la section locale 873 Joe Fraser, la secrétaire trésorière de la Fédération du travail de l'Alberta /et membre de la section locale 210 Siobhan Vipond.



WWW.AIESTE.NET

## MESSAGE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER GÉNÉRAL

### Ensemble, nous sommes plus forts

L'article 19 de la section 22 de la Constitution et des règlements mandate toutes les sections locales, à l'exception des départements spéciaux « pour qu'elles obtiennent et maintiennent des affiliations avec leur État ou leur province ainsi qu'avec les organisations centrales du travail telles la Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles ou le Congrès du travail canadien. »



JAMES B. WOOD

Être en règle avec la Constitution internationale est en soi une très bonne chose ; cependant, être affilié et payer les per capita requis ne suffit pas. L'intention derrière cette exigence de la Constitution est de reconnaître qu'on est plus forts quand on est nombreux. Dans le monde d'aujourd'hui, cette force est devenue cruciale.

L'affiliation et l'implication au niveau de l'État de la province et de l'organisation centrale du travail sont une façon extrêmement efficace d'accroître notre influence dans les communautés où nos membres habitent et travaillent. Ces organismes rassemblent les différents syndicats pour qu'ils s'entraident dans des actions au travail et participent aux campagnes politiques et aux enjeux concernant la famille, mais aussi pour qu'ils fassent sentir leur présence auprès des gouvernements locaux et provinciaux.

L'article principal de ce numéro du Bulletin officiel met l'accent sur l'intensification de notre militantisme. Tout au long de cet article, vous verrez que plusieurs des activités coordonnées qui ont eu lieu impliquaient la présence de l'AFL-CIO ou du CTC et de plusieurs autres de leurs entités subordonnées.

Les États, les provinces et les conseils centraux du travail jouent le rôle d'une force centrale qui coordonne les voix régionales du travail afin d'amplifier leur message. Encouragés par le président Loeb, nos membres répondent à ces demandes d'implication, et comme vous le verrez dans l'article, l'AI est perçue comme un partenaire essentiel dans toutes ces campagnes.

Les récentes élections fédérales au Canada et celles qui s'en viennent aux États-Unis ont eu et auront des implications majeures pour l'avenir de la main d'œuvre dans nos deux pays. L'engagement accru de l'AIEST et de ses membres est vital si nous voulons que nos politiciens élus mettent en place un programme favorable aux travailleurs.

L'affiliation et la participation aux différentes organisations du travail ne sont certainement pas la seule façon de collaborer, mais cela demeure une solide option. C'est le moment idéal de vous assurer que votre section locale a un représentant qui assiste aux rencontres des Conseils du travail des provinces ou des États et, si ce n'est pas le cas, pensez à vous porter volontaire pour y assister. Si vous avez un représentant, soyez certains de l'appuyer lorsqu'il informe vos membres à propos des activités à venir et encouragez les autres à participer aussi. ■

### MISE À JOUR DES INFORMATIONS DE VOTRE SECTION LOCALE

Veillez, s'il vous plaît, mettre à jour vos informations dans la base de données en ligne de l'AIEST en effectuant les changements nécessaires pour vous rejoindre. Ou, remplissez les cartes d'adresses des dirigeants que vous avez reçues avec vos documents vers la fin de l'année et veuillez les poster au Bureau général de l'AIEST.

### LES RAPPORTS TRIMESTRIELS

Je rappelle à tous les secrétaires des sections locales que l'article dix-neuf, section 7 de la Constitution et des règlements de l'Internationale, stipule que les rapports trimestriels doivent être acheminés au plus tard trente (30) jours suivant la fin de chaque trimestre. Par conséquent, le rapport du premier trimestre de 2016 devait être remis au plus tard le 30 avril dernier et celui du deuxième trimestre de 2016 sera requis au plus tard le 30 juillet.



**Qu'est-ce qui se passe ?**  
*Nous vivons une période politique des plus stimulantes de l'histoire de l'AIEST. Alors, plutôt que de rester à ne rien faire, il faut aider à faire sortir le vote !*

Pendant sa carrière, le directeur des affaires politiques et légales de l'AIEST, J. Walter Cahill, a vu défiler quatre personnes à la présidence de l'Internationale. « Les membres plus jeunes de l'AI ne se rendent peut être pas compte à quel point le président Loeb a motivé notre base pour qu'elle soutienne des candidats et des lois qui vont protéger les droits des travailleurs et faire avancer leur cause. Quand j'ai commencé comme technicien de scène, au début des années soixante-dix, l'approche politique de l'AI ressemblait à celle de la Suisse ; si nous affichions notre neutralité, personne ne nous voudrait de mal ». Au début des années 60, l'AIEST avait abandonné son siège à l'AFL-CIO et il a fallu attendre la fin des années quatre-vingt-dix pour voir le président Tom Short insister auprès de l'AFL-CIO afin d'obtenir à nouveau un siège dans l'organisation. En fait, c'est lors de la campagne présidentielle de l'an 2000, opposant Al Gore à George Bush, qu'a démarré cette nouvelle ère de participation de l'Alliance au processus politique.

Les élections présidentielles s'en viennent cet automne, aux États-Unis, (la portion américaine de cet article en parle en détail) alors que les dernières élections, au Canada, ont eu lieu l'automne dernier. Pour le vice-président et directeur du département des Affaires canadiennes John Lewis (qui est aussi un ancien vice-président du Bureau des relations de travail de l'Ontario et, de nos jours, membre du conseil canadien de la Fédération du travail du Canada), cette date du 19 octobre 2015 restera à jamais gravée dans le cœur et la mémoire des familles de travailleurs. Cette élection a chassé du pouvoir les conservateurs antisyndicaux dirigés par Stephen Harper et, avec une participation record de 68,5 %, les Canadiens ont élu un gouvernement libéral majoritaire occupant 184 sièges sous la gouverne de Justin Trudeau.

L'AIEST s'est engagée pleinement pendant toute la campagne électorale et pour la première fois l'organisation s'est enregistrée comme tiers parti, ce qui a permis à ses dirigeants de communiquer plus librement avec les membres. Auparavant, l'AIEST avait commencé à contribuer à Engage Canada – un tiers parti mis en place au pays par des voix poli-

tiques progressistes appuyées par les syndicats et d'autres groupes aux intérêts semblables.

La représentante internationale Krista Hurdon nous dit, « en plus des dons de l'AIEST à Engage Canada, nous avons fait appel à nos sections locales et nous avons pu réunir une somme importante qui a aidé à diffuser des messages des travailleurs, à la radio, à la télévision et sur Internet. Une fois les élections enclenchées, Engage Canada n'avait plus le droit de diffuser en onde, mais nous avons pu continuer de transmettre nos messages en ligne ». L'AIEST s'est aussi impliquée dans deux autres groupes occupés à défaire les forces antisyndicales : Up for Debate, un regroupement de plus de 175 organisations féminines de partout au Canada, qui travaillaient pour faire reconnaître les droits des femmes à la veille des élections et un autre groupe appelé TIFF Town Hall, une coalition de syndicats du cinéma, de guildes et d'autres organisations qui ont préparé un débat impliquant des représentants des arts et de la culture de chacun des trois grands partis. Pour cet événement préélectoral, Krista Hurdon raconte : « Nous avions reçu la confirmation de la présence du conservateur Rick Dykstra, de Andrew Cash du NPD, de Stéphane Dion des libéraux et de l'ancienne journaliste Trina McQueen qui avait accepté de jouer le rôle de modératrice. Ce débat était à l'horaire le 7 octobre, et le TIFF Bell Lightbox fournissait les lieux. Le groupe avait aussi pris des arrangements pour que l'événement soit retransmis en direct et nous avons la confirmation que les médias principaux en feraient la couverture. Ce débat avait fait l'objet d'une promotion nationale et nous avions atteint la pleine capacité de la salle avec 400 invités. Trois heures avant la diffusion, le candidat conservateur nous a informés qu'il n'assisterait pas au débat et qu'aucun remplaçant ne serait présent. Malgré cela, les candidats libéraux et NPD sont allés de l'avant et l'événement s'est déroulé avec succès. C'était là un autre indicateur sans équivoque de la valeur accordée aux arts et à la culture par les trois partis. »

L'AIEST a aussi participé à un certain nombre d'initiatives du Congrès du travail du Canada, en prévision des élections du 19 octobre, en collaborant au site internet *Un meilleur choix* et en participant aux ateliers de deux jours pour les membres tenus à travers le pays pendant plusieurs mois. L'AI a aussi participé aux rencontres de sollicitation où des dirigeants syndicaux cognaient aux portes, dans des districts ciblés, et demandaient à leurs membres de se joindre à eux de façon volontaire.

« Le vice-président Damian Petti et moi-même y avons pris part », raconte Lewis. « Avant chacune de ces sollicitations (AIEST Canada) envoyait des courriels à tous les membres de ces secteurs pour les encourager à se porter volontaires. Des représentants internationaux, des dirigeants de sections locales et

des membres se sont aussi proposés pour accomplir plusieurs tâches, comme participer à des chaînes télévisées, frapper aux portes, assister à des débats et agir comme volontaires le jour des élections ».

Lewis affirme que l'activité préélectorale préférée des membres a eu lieu lors de la Convention canadienne qui se tenait à la fin de septembre. « Nous avions imprimé des pancartes avec l'emblème de l'AIEST où on pouvait lire « Je vote parce que... », et nous avons demandé aux membres d'y écrire la raison pour laquelle ils votaient. Nous avons ensuite demandé au représentant québécois de la section locale 667 de prendre une photo de chaque membre. Dans les mois précédant les élections, deux à six photos de membres étaient mises en ligne à chaque jour sur la page Facebook canadienne de l'AIEST et sur les pages Twitter. Ce fut un gros succès et cette initiative a aidé à mobiliser encore plus de membres en vue des élections ».

Krista Hurdon qui, en plus de travailler aux initiatives politiques nationales de l'AIEST au Canada et de participer aux démarches de lobbying, est aussi membre du Conseil consultatif national de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision nous raconte : « Dans les semaines précédant l'élection, les libéraux ont commencé à prendre l'avance dans les sondages. Comme le but principal de l'AIEST était de défaire les conservateurs et bien qu'un gouvernement NPD aurait été une bonne chose pour les travailleurs, nous étions tout aussi heureux de favoriser tout parti de la gauche qui avait les meilleures chances de défaire les candidats conservateurs. Nous avons donc envoyé des courriels à tous les membres canadiens pour les encourager à voter stratégiquement et nous dirigeons les membres vers des sites internet qui leur permettaient d'observer où chaque parti se positionnait dans les sondages, dans chacun des comtés, pour qu'ils puissent voter de façon plus éclairée ».

Lewis considère que les efforts du monde des travailleurs ont eu un impact significatif : « Les sondages indiquent que 40,8 % des familles syndiquées ont voté pour les libéraux, ce qui est presque que le double par rapport aux familles syndiquées qui ont voté pour les conservateurs. Un changement sans équivoque si l'on considère qu'historiquement les conservateurs au Canada comptaient sur l'appui de plus de 30 % des familles syndiquées. »

Dans les faits, Trudeau a promis, pendant la campagne, de retirer les lois antisyndicales C-377 et C-525, de réintroduire la formule de recensement complète et de rétablir la livraison du courrier à domicile. Il a d'ailleurs déjà remis en place les soins de santé complets pour les réfugiés, soins qui avaient été abolis par les conservateurs et partiellement réintroduits après qu'une cour fédérale eut jugé que ce retrait était « cruel et inhabituel ».

Fidèle à sa promesse de reconnaître la diversité au Canada, la moitié du nouveau cabinet ministériel de Trudeau est constitué de femmes. Son cabinet comprend aussi deux ministres des Premières nations et des hommes et des femmes qui reflètent la diversité de la population. Hurdon raconte : « Quand on a demandé à Trudeau pourquoi il avait pris ces décisions concernant son cabinet, il a répondu simplement : « Parce qu'on est en 2015 ». L'AIEST dans son ensemble est enthousiaste de voir le Canada qu'on avait l'habitude d'aimer, devenir le Canada que l'on croyait possible ».

Même si les élections de l'automne dernier ont soufflé un vent nouveau pour les familles de travailleurs au Canada, les efforts politiques de l'AIEST n'ont pas ralenti pour autant. En février, Lewis et Hurdon ont effectué du lobbying sur la colline parlementaire pour soutenir deux enjeux clés pour les intérêts des travailleurs au Canada : la réforme de l'assurance-emploi (AE) (de manière à ce que le régime fonctionne de façon plus juste et efficace pour ceux qui travaillent dans les industries saisonnières et cycliques), et la mise en place de crédits d'impôt pour les arts de la scène, sur le même modèle que ceux offerts pour le cinéma et la télévision.



Les représentants internationaux Krista Hurdon et Peter Da Prato.

En ce qui concerne l'assurance-emploi, le récent budget fédéral annoncé par le gouvernement libéral comprend plusieurs amendements positifs. Les changements à l'AE incluent une réduction des heures requises pour les nouveaux bénéficiaires et pour ceux qui réintègrent le marché du travail, ainsi que des mesures d'admissibilité semblables aux autres travailleurs de leur région. Les exigences de recherche d'emploi (mises en place par le gouvernement conservateur en 2012 et forçant les travailleurs à accepter du travail moins bien payé et plus loin de leur domicile) ont été éliminées. Aussi, la durée des prestations a été allongée pour ceux qui vivent dans les 12 régions les plus touchées économiquement. Lewis a décrit ces changements comme « cruciaux, car ils offrent plus de stabilité pour les travailleurs de notre industrie cyclique et incertaine ».

Le secteur des arts profitera aussi de la conjoncture favorable avec l'investissement sur 5 ans de 675 millions de dollars au budget de Radio-Canada et de 1,9 milliard vers d'autres secteurs des arts et de la culture, incluant une somme de 550 millions pour le Conseil des arts du Canada, de 22 millions pour Telefilm et de 114,9 millions pour le Centre national des arts, un employeur signataire d'une convention collective avec les membres de l'AIEST. Pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, une somme additionnelle de 150 millions, sur 2 ans, a été confiée aux agences de développement régionales pour qu'elles construisent des infrastructures récréatives. Une promesse de 84,5 millions, sur 5 ans, intéresse particulièrement les membres de l'AIEST puisqu'elle servira



Le président du CTC Hassan Yussuff et le premier ministre Justin Trudeau.

à développer l'encadrement de la formation des travailleurs syndiqués apprentis. La nouvelle structure supportera les investissements en équipement et permettra une plus grande participation des syndicats dans la formation des apprentis en plus d'offrir du soutien pour les approches innovantes des autres formateurs, incluant les employeurs. Lewis remarque aussi « qu'en rétablissant l'âge d'admissibilité au régime de pension de vieillesse et au supplément de revenu garanti à 65 ans, les libéraux ont accompli un pas dans la bonne direction pour la réforme du Régime de pensions du Canada. Nous avons hâte de participer aux prochaines consultations sur le RPC ».

Tout comme leurs cousins du Sud, les membres canadiens de l'AIEST ont été affectés par des lois favorisant l'embauche, par les employeurs, de travailleurs étrangers à bas salaire. Sous l'ancien gouvernement conservateur, le Programme des travailleurs étrangers temporaires s'était transformé en un moyen de recourir massivement à des travailleurs étrangers pour effectuer du travail exigeant peu de compétences ce, malgré le haut taux de chômage au pays. L'AIEST au Canada a réagi vivement pour répondre aux besoins de ses membres, en tenant des douzaines de rencontres avec des responsables de divers niveaux au gouvernement. Avant les élections d'octobre, Lewis a présidé une rencontre concernant les enjeux de l'immigration avec les membres du parti libéral, John McCallum et Roger Cuzmer (qui tentaient de se faire réélire), de même qu'avec des représentants du cinéma, de la télévision et du secteur culturel.

Lewis raconte : « À la fois avant et après les élections, nous avons plaidé en faveur d'une exemption pour les travailleurs de l'industrie du divertissement. Notre position diffère de celle des autres industries, car les travailleurs étrangers, peu importe le spectacle, sont, dans notre cas, spécialisés et très bien payés, comme le sont, par exemple, les directeurs de photographie ou les concepteurs de costumes, en considérant aussi qu'ils ne séjournent au pays que pour une période déterminée ».

Ces démarches ont été concluantes. McCallum, qui a été réélu et nommé ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, a annoncé qu'une option au programme des travailleurs étrangers avait été créée et que les productions de cinéma et de télévision satisfaisant certains critères pourraient bientôt utiliser le Programme de mobilité internationale (PMI). L'admissibilité à des crédits d'impôt a été prise en considération et une lettre de déclaration de concurrence ou de « non-objection » de la part du syndicat ayant la juridiction sur les classifications d'emploi visées est maintenant exigée, ce qui représente un gain pour les syndicats.

Lewis nous dit que tous les syndicats de l'industrie ont emboîté le pas dans cette direction, de même que des groupes d'employeurs, des studios, des entreprises de location et plusieurs autres organisations du secteur. « Les travailleurs amenés ici selon ce programme seront exemptés de la procédure d'analyse d'impact sur le marché du travail et de la limite cumulative de quatre ans. L'AIEST a pris les devants pour arriver à cette solution et elle va continuer de travailler avec le

gouvernement pour s'assurer d'une mise en place en douceur. Le cheminement traditionnel du Programme des travailleurs étrangers va continuer d'exister, mais nous anticipons que la plupart des secteurs syndiqués vont se diriger plutôt vers le Programme de mobilité internationale ».

Comme il a déjà été mentionné, l'une des promesses importantes du nouveau gouvernement Trudeau était de retirer les lois antisyndicales de « transparence » mises de l'avant par le régime conservateur. Comme les syndicats de travailleurs canadiens sont déjà tenus par la loi actuelle d'être transparent envers leurs membres, Lewis affirme que la loi C-377 avait été conçue pour atteindre trois objectifs. « Permettre au gouvernement conservateur de voir exactement ce que les syndicats dépensaient pour des activités politiques ; donner aux employeurs un avantage injuste sur les travailleurs en leur permettant de regarder dans les livres des syndicats avec qui ils négociaient ; amener les gens à avoir une opinion négative des syndicats en essayant de les convaincre que les syndicats ne sont pas transparents au départ ».

La loi C-377, qui a vécu une histoire tortueuse à la Chambre des communes et au Sénat (où les sénateurs sont nommés et non élus), voulait modifier la loi sur l'impôt pour exiger de toutes les organisations du travail qu'elles fournissent des informations financières à Revenu Canada qui seraient ensuite rendues publiques. Les syndicats, les associations et même les conseils du travail auraient été tenus de fournir des rapports détaillés sur leurs avoirs et leurs dettes de même que sur toute dépense supérieure à 5 000 \$, en incluant à qui était destiné le paiement et pourquoi. Les salaires des employés des syndicats qui gagnent 100 000 \$ et plus seraient aussi rendus publics.

En comparaison avec les mesures qui prévalent aux États-Unis cette loi C-377 était encore plus draconienne, car, contrairement aux lois américaines, elle exigeait les mêmes rapports, peu importe l'échelle du syndicat. Engager trois ou quatre employés à temps plein pour remplir ces rapports aurait été impossible financièrement pour la plupart des sections locales de l'AIEST au Canada. Les lois américaines exigent, par ailleurs, que les employeurs rendent publiques les sommes dépensées pour des activités antisyndicales (par exemple lorsqu'ils engagent un consultant antisyndical pour empêcher une tentative d'accréditation), mais il n'y avait aucun équivalent dans la loi C-377. Cette même loi exigeait aussi que les syndicats dévoilent le temps et les ressources allouées à des activités politiques, des activités de lobbyisme et tout autre type d'activité.

En fait, les rapports auraient été si onéreux à produire que le nouveau gouvernement libéral a annoncé rapidement que ces exigences étaient suspendues en attendant que les lois soient retirées. Krista Hurdon rapporte que vers la fin de janvier dernier le gouvernement a légiféré pour retirer non seulement la loi C-377, mais aussi la loi C-525 (qui avait pour but de rendre le processus d'accréditation plus difficile tout en facilitant les procédures de « désaccréditation » dans les lieux de travail de juridiction fédérale). « Le processus pour retirer ces lois est maintenant enclenché et les membres de l'AI au Canada s'en réjouissent ».

Le président de l'AIEST Matthew Loeb affirme en terminant : « Les membres de partout dans cette Alliance, du Canada à la Californie, devraient maintenant savoir qu'il est d'une importance capitale de faire entendre leur voix dans l'arène politique. À la fois grâce aux efforts de l'Internationale et via les différentes instances de l'AFL-CIO et du CTC, les actions de l'AIEST feront une différence en permettant de soutenir des candidats et des législations favorables aux travailleurs. Se faire entendre aux bureaux de vote est l'essence même de nos systèmes démocratiques aux États-Unis et au Canada. C'est un droit que nous tenons pour acquis, mais à nos propres risques, et c'est pourquoi je vous demande d'être plus que jamais responsables et politiquement engagés ». ■

#### BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB  
Président international

JAMES B. WOOD  
Secrétaire trésorier général  
207 West 25<sup>th</sup> Street, 4<sup>th</sup> Floor  
New York NY 10001  
Tél. 212 730-1770  
Fax 212 730-7809

Bureau canadien  
JOHN M. LEWIS  
8<sup>e</sup> Vice-Président international  
Directeur des affaires canadiennes  
22 St-Joseph Street  
Toronto ONT M4Y 1J9  
Tél. 416 362-3569  
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11<sup>e</sup> district  
CHERYL BATULIS  
2 Neilor Crescent  
Toronto ONT M9C 1K4  
Tél. 416-622-8555  
Fax 416-620-5041  
iadistrict11@gmail.com

#### COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

**56** > Montréal  
CARL GODIN  
Secrétaire archiviste  
1, rue de Castelnau Est Local 104  
Montréal QC H2R 1P1  
Tél. 514 844-7233  
Fax 514 844-5846  
archiviste@iatse56.com

**262** > Montréal  
ISABELLE WOUTERS  
Secrétaire archiviste  
1945 Mullins Bureau 160  
Montréal QC H3K 1N9  
Tél. 514 937-6855  
Fax 514 272-5763  
ysowout10@hotmail.com

**514** > Montréal  
FRANÇOISE GRAVELLE  
4530 rue Molson, Bureau 201  
Montréal QC H1Y 0A3  
Tél. 514-937-7668  
Fax 514-937-3592  
info@iatse514.com

**ICG 667** > Est du Canada  
DAVID ORTON  
229 Wallace Avenue  
Toronto ON M6H 1V5  
Tél. 416-368-0072  
Sans frais (Est du Canada)  
1-877-368-1667  
Fax 416-368-6932

**863** > Montréal  
MÉLANIE FERRERO  
4251 rue Fabre  
Montréal QC H2J 3T5  
Tél. 514-524-1630  
iatse863@gmail.com

**523** > Québec  
RICHARD CÔTÉ  
2700, rue Jean-Perrin  
Bureau 490  
Québec QC G2C 1S9  
Tél. 418-842-6335  
Fax. 418-847-6335

**849** > Provinces maritimes  
RAYMOND MAC DONALD  
15 McQuade Lake Crescent, 2<sup>th</sup> floor  
Halifax NS B3S 1C4  
Tél. 902 425-2739  
Fax 902 425-7696

LORRAINE ALLEN  
Administratrice  
Régime de retraite canadien  
de l'industrie du divertissement  
22 St. Joseph Street  
Toronto ONT M4Y 1J9  
Tél. 416-362-2665  
Fax 416-362-2351  
www.ceipr.ca

Pour rejoindre l'éditeur  
ROBERT CHARBONNEAU  
bobcharbonneau@videotron.ca  
BULLETIN AIEST (IATSE)  
CP 34123, Québec QC  
Canada G1G 5X0